

rentes genevoises  
rapport annuel 2005

### **La sobriété puis la nouveauté!**

Depuis maintenant plusieurs années, les Rentes Genevoises vous ont présenté des rapports annuels richement agrémentés de thèmes graphiques variés et abondants en couleurs; ceci afin de vous donner sous une forme attrayante des informations utiles et pertinentes ainsi qu'une analyse détaillée de nos résultats et performances financières.

Notre souhait était aussi d'illustrer ces documents par le biais de thèmes conjugables avec les Rentes Genevoises, que ce soit les plus beaux détails de notre parc immobilier (2004), le métier de luthier (2003), de magnifiques paysages vinicoles de notre canton (2002) ou encore des prises de vues de Genève et sa région (2001).

Vous l'aurez remarqué, le rapport annuel 2005 que vous tenez entre vos mains est sensiblement différent des précédentes éditions. Non pas que nous souhaitions vous présenter les résultats de cette année dans une version sans caractère, mais parce qu'il se profile un nouvel horizon...

Forts d'une histoire de près de cent soixante ans et animés par l'énergie et le dynamisme qui nous caractérisent, nous avons en effet entrepris de faire évoluer l'ensemble de notre identité et de notre communication.

Nous avons donc choisi la sobriété de ce document comme une pause dans notre image et un pont vers les nouvelles Rentes Genevoises.

# sommaire

<b>Billet du Président</b>	<b>2</b>
André Bender	
<b>Mot du Directeur général</b>	<b>3</b>
Pierre Zumwald	
<b>Profil des Rentes Genevoises</b>	<b>4</b>
<b>Organes des Rentes Genevoises</b>	<b>5</b>
<b>Personnel des Rentes Genevoises</b>	<b>6</b>
<b>Commentaires sur les comptes</b>	<b>7</b>
Bilan	8
Compte de pertes et profits	13
Exploitation assurances	15
Gestion financière	18
Gestion immobilière	22
<b>Rapport de l'organe de révision</b>	<b>24</b>

## billet du président



L'année 2005 peut être considérée comme excellente avec un résultat de CHF 63.8 millions. C'est le deuxième meilleur résultat des Rentes Genevoises, trois fois supérieur à celui réalisé en 2004. Il a ainsi été possible d'assainir définitivement les comptes, de gommer les conséquences des pertes boursières de 2001 et de 2002 et de consolider la provision pour fluctuations boursières. Les clients de notre Institution n'ont par ailleurs pas été oubliés puisque, en plus de ce qui est convenu contractuellement, les rentiers recevront en cours d'année 2006 une demi-rente supplémentaire.

Ce constat positif est cependant en demi-teinte selon les sources de profits qui sont analysées. Les placements en valeurs mobilières constituent l'apport essentiel du résultat exceptionnel de l'exercice 2005. Nos investissements directs en immeubles – plus de CHF 290 millions en valeur de marché – ont aussi contribué très positivement aux bons résultats de l'exercice. En revanche, les résultats de notre activité Assurances sont plus mitigés, en raison essentiellement de la morosité du marché de l'assurance vie.

Un coup d'œil rétrospectif sur l'exercice 2005 confirme les tendances observées en 2004 sur le marché de l'assurance vie en Suisse, à savoir un recul général du volume des primes encaissées. Alors que notre Institution avait été épargnée en 2004, elle a subi de plein fouet en 2005 ce recul, avec un chiffre d'affaires en diminution de l'ordre de 23.9%, tous produits confondus. Bien qu'il soit toujours difficile de déceler les causes d'une diminution dans un marché où les cycles, s'ils existent, sont à très long terme, il est probable qu'une des explications se trouve dans l'excellente performance des marchés boursiers qui a poussé les clients à reporter leur décision d'investir dans des produits de rente, considérés dans une période d'euphorie boursière comme peu attrayants en termes de rendement-risque.

Le paysage de la prévoyance en Suisse reste préoccupant et les débats autour de l'AVS et de l'AI, mais aussi concernant le 2<sup>e</sup> pilier, vont encore s'enfler, renforçant ainsi le sentiment d'insécurité qui commence à naître autour des retraites. Dans ce cadre, le 3<sup>e</sup> pilier prend toute son importance et les Rentes Genevoises, conscientes du rôle qu'elles jouent en matière de sécurisation de patrimoine, ont lancé des projets importants de réorganisation et de modernisation qui déploieront leurs premiers effets en 2006. Elles se font fort d'offrir à leurs assurés actuels et futurs des prestations performantes encore mieux adaptées à leurs besoins d'aujourd'hui et de demain.

Avec un bilan qui a dépassé le milliard de francs – CHF 1.1 milliard – en termes de valeurs de marché, et un degré de couverture de 112.0%, les Rentes Genevoises offrent des prestations et des garanties de premier ordre sur le long terme. C'est dans cet esprit que s'inscrit notre Institution. Le Conseil d'administration remercie les assurées et les assurés pour la confiance qu'ils témoignent aux Rentes Genevoises et l'ensemble du personnel pour son engagement, son professionnalisme et son dynamisme.

**André Bender**

Président du Conseil d'administration

## mot du directeur général



Sur la base du résultat de nos activités, nous pouvons qualifier l'exercice 2005 de très bon.

Si cette bonne santé est due principalement à l'excellente tenue de la Bourse qui a permis de dégager une performance moyenne des actifs, hors immobilier, de 13.0% contre seulement 6.0% en 2004, relevons également le bénéfice de la gestion financière à CHF 85.9 millions et celui de la gestion immobilière à CHF 13.8 millions qui sont appréciables. Celui de l'exploitation assurances est, en revanche, en retrait puisqu'il est inférieur au million de francs avec seulement CHF 639492. Cette faible performance est à rechercher principalement dans le recul du chiffre d'affaires, confirmant ainsi la tendance observée au niveau national, et dans l'ajustement des contrats de réassurance. Sur le plan de l'immobilier, nous avons poursuivi l'élargissement de notre parc par l'acquisition de deux

immeubles dans le courant du quatrième trimestre 2005, portant ainsi notre inventaire à 57 objets. Avec un degré de couverture à 112.0% contre 104.6% en 2004, une provision pour fluctuations boursières renforcée et un bilan assaini, nous avons fini de corriger les effets des crises boursières de 2001 et de 2002. Le bon résultat de 2005 de CHF 63.8 millions nous permet également de doter la provision de revalorisation des rentes.

L'assainissement des comptes, relevé par le Président dans son billet, permet à l'Institution de se concentrer sur le développement de son marché et sur l'offre de nouveaux produits à ses clients. Pour ce faire, les Rentes Genevoises ont, notamment, acquis en 2005 une nouvelle solution informatique qui sera opérationnelle courant 2006 afin de remplacer le logiciel actuel en phase de devenir obsolète. Cette mise en place s'accompagne également d'une refonte des processus de travail afin de gagner encore en performance et en qualité.

Du côté opérationnel, le nombre de nos clients a progressé de 2.4% pour dépasser le seuil des 10300. Nous sommes convaincus que pour bien les servir, rester à leur écoute et leur offrir des solutions adaptées aujourd'hui, demain et les jours suivants, il faut un personnel compétent, des outils modernes et appropriés ainsi que des principes auxquels il ne faut pas déroger. C'est la raison pour laquelle nous appliquons en priorité des principes de saine gestion qui optimisent le ratio risque-performance, que nous investissons dans la formation de nos collaboratrices et collaborateurs afin qu'ils restent à un haut niveau de connaissances dans leur métier et que nous adaptions nos outils et nos produits aux évolutions du marché.

Orientés 100% vers nos assurés puisque, notamment, nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer, nous avons capitalisé sur l'exercice 2005 pour rendre notre Institution encore plus sûre, plus performante et plus à l'écoute de ses clients. Ainsi nous consolidons notre développement pour les prochaines années.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal tail.

**Pierre Zumwald**  
Directeur général

## profil des rentes genevoises

<b>Nom</b>	Rentes Genevoises
<b>Forme juridique</b>	Institution de droit public, fondée en 1849 et régie par la loi du 3 décembre 1992
<b>But</b>	Encourager et développer la prévoyance dans le Canton de Genève
<b>Siège</b>	Genève
<b>Activités</b>	Prévoyance Rentes viagères Placements financiers

## Evolution des Rentes Genevoises

	2005	2004	2003	2002	2001
Total du bilan (en CHF)	1.1 milliard	988 millions	895 millions	813 millions	816 millions
Résultat net (en CHF)	63.8 millions	16.5 millions	25.9 millions	- 47.0 millions	- 48.2 millions
<b>Nombre d'assurés...</b>	<b>10304</b>	<b>10059</b>	<b>9854</b>	<b>9407</b>	<b>9173</b>
Variation	+2.4%	+2.1%	+4.8%	+2.6%	
<b>... dont assurés actifs</b>	<b>5558</b>	<b>5400</b>	<b>5361</b>	<b>5133</b>	<b>5034</b>
Variation	+2.9%	+0.7%	+4.4%	+2.0%	
<b>... dont assurés pensionnés</b>	<b>4746</b>	<b>4659</b>	<b>4493</b>	<b>4274</b>	<b>4139</b>
Variation	+1.9%	+3.7%	+5.1%	+3.3%	
Nombre de collaborateurs	27	29	30	29	33

# organes des rentes genevoises

## Conseil d'administration

<b>Meinrad Pittet</b> Président sortant	docteur ès sciences actuarielles (entré en 1993, président du 1 <sup>er</sup> mai 1998 au 28 février 2006)
<b>André Bender</b> Président	professeur à l'Université de Genève (entré en 1997, président depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2006)
<b>Gérard Baudry</b> Vice-président sortant	président de la fondation Hypotheka (entré en 1998, vice-président du 1 <sup>er</sup> août 1998 au 28 février 2006)
<b>Claude-Victor Comte</b> Vice-président	directeur de la CIA (entré en 2000, vice-président depuis le 1 <sup>er</sup> mars 2006)
<b>Monique Stoller Fuellemann</b> Secrétaire	avocate, membre désignée par les assurés (entrée en 1998)
<b>Catherine Bertolo Monnier</b>	enseignante en sociologie à l'Ecole de Culture générale (entrée en 2006)
<b>Viviane Jacot</b>	consultante indépendante (entrée en 2006)
<b>Nicolas Perez</b>	employé de banque, membre désigné par les assurés (entré en 2002)
<b>Bernard Yves Voltolini</b>	directeur de la CEH (entré en 1993)

## Organes de révision et contrôle

<b>Duchosal Revision Fiscalité</b>	
<b>Fiduciaire SA</b>	organe de révision
<b>Raymond Schmutz</b>	actuaire-conseil, HPR SA
<b>Charles Bôle</b>	contrôleur interne

## Direction

<b>Pierre Zumwald</b>	directeur général
<b>Montserrat Alarcon</b>	fondée de pouvoir, responsable comptabilité
<b>Isabelle Jacobi Pilowsky</b>	mandataire commerciale, responsable immobilier
<b>Anabella Perez</b>	mandataire commerciale, responsable gestion à la clientèle
<b>Pablo Astengo</b>	mandataire commercial, responsable conseil à la clientèle
<b>Laurent Bühlmann</b>	fondé de pouvoir, responsable actuariat
<b>Philippe Gaud</b>	responsable gestion des actifs (entré le 1 <sup>er</sup> janvier 2006)
<b>Bernard Lafrasse</b>	fondé de pouvoir, responsable informatique
<b>Robert Langmeier</b>	fondé de pouvoir, actuaire (jusqu'au 1 <sup>er</sup> février 2005)

# personnel des rentes genevoises

## Personnel

---

<b>Carmela Matarazzo</b>	téléphoniste réceptionniste
<b>Christine Spedicato</b>	téléphoniste réceptionniste
<b>Carole Jouan</b>	assistante de direction (entrée le 8 août 2005)
<b>Nathalie Métrallet</b>	assistante de direction (jusqu'au 31 août 2005)
<b>Yves Piccino</b>	assistant du directeur général (entré le 1 <sup>er</sup> janvier 2006)
<b>Mirjana Starovic</b>	conseillère en prévoyance
<b>Antonio Armeli</b>	conseiller en prévoyance (entré le 1 <sup>er</sup> mars 2006)
<b>Jérôme Bouvard</b>	conseiller en prévoyance (jusqu'au 31 août 2005)
<b>Luigi Carlevaro</b>	conseiller en prévoyance
<b>Jean-Pierre Durel</b>	conseiller en prévoyance
<b>Giuseppa Rao</b>	assistante au service conseil à la clientèle
<b>Valérie Rymar</b>	assistante au service conseil à la clientèle
<b>Fabrice Alagna</b>	gestionnaire au service gestion à la clientèle
<b>Kenji Oishi</b>	gestionnaire au service gestion à la clientèle (jusqu'au 31 mars 2006)
<b>Laurent Wisler</b>	gestionnaire au service gestion à la clientèle
<b>Deborah Loetscher</b>	assistante junior au service gestion à la clientèle (entrée le 3 juin 2005)
<b>Lauriane Durussel</b>	actuaire junior (entrée le 15 septembre 2005)
<b>Christine Claude</b>	mandataire commerciale, responsable administrative et comptable
<b>Sandrine Nagy</b>	comptable
<b>Zsuzsanna Zakany</b>	assistante au service administratif
<b>Isabelle Mayer-Pichon</b>	assistante au service immobilier
<b>Sébastien Ramseyer</b>	assistant au service communication
<b>Mohammed Maâlal</b>	chef de projets informatiques (jusqu'au 30 avril 2005)
<b>Fabrice Daoulas</b>	analyste-programmeur
<b>Maria Scarpellino</b>	entretien

## **commentaires sur les comptes**

## **Présentation comptable**

---

A la suite d'une reventilation de certains montants liés à l'exploitation assurances, le Compte de pertes et profits et le compte Exploitation assurances de l'année 2004 ont été modifiés par rapport à la version approuvée le 31 décembre. Ces changements n'ont cependant aucune incidence sur le résultat net de l'année concernée.

## **Commentaire général**

---

Pour la première fois de l'histoire des Rentes Genevoises, le milliard est atteint. Notre bilan affiche au 31 décembre 2005 un montant de CHF 1.1 milliard alors qu'il n'était que de CHF 987.7 millions l'année précédente. L'augmentation se chiffre donc à CHF 122.0 millions, soit une progression de 12.4% entre 2004 et 2005.

Cet excellent exercice 2005 a entraîné de réjouissantes progressions. Ainsi le degré de couverture net<sup>1</sup> des Rentes Genevoises a passé de 102.0 à 107.0% tandis que le degré de couverture standard LPP<sup>2</sup>, qui s'élevait à 104.6% en 2004, a grimpé jusqu'à 112.0% en 2005. L'évolution de ces deux ratios est exemplaire.

1 Le degré de couverture net désigne la solvabilité des Rentes Genevoises en continuation d'activité.

2 Le degré de couverture standard LPP désigne la couverture des engagements des Rentes Genevoises en cas de cessation d'activité.

## Bilan

(en CHF)

	2005	2004
Disponibilités	26 494 725	23 417 227
Créances à court terme	66 557 181	16 702 884
Actifs transitoires	8 158 114	8 419 831
Immobilisations d'exploitation	6 707 447	6 614 790
Investissements mobiliers	649 948 945	610 699 149
Investissements immobiliers	351 799 639	321 832 322
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 109 666 052</b>	<b>987 686 204</b>
Engagements à court terme	60 740 126	56 770 929
Passifs transitoires	687 759	912 932
Provision pour fluctuations boursières	46 595 492	22 595 492
Dettes financières	16 046 000	14 300 000
Engagements contractuels vis-à-vis des assurés	921 056 461	875 205 982
Réserve pour frais exceptionnels	306 003	473 660
Réserve réévaluation immeubles	60 106 100	44 427 000
Fonds de sécurité	4 000 000	4 000 000
Résultat reporté	128 110	(30 999 792)
<b>Total du passif</b>	<b>1 109 666 052</b>	<b>987 686 204</b>

**Actif****Disponibilités**

Les valeurs au bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles représentent les sommes dues aux Rentes Genevoises. Les comptes en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

**Créances à court terme**

Les créances à court terme représentent les sommes dues aux Rentes Genevoises. Elles comprennent notamment les soldes à recevoir des régies, les loyers, les impôts anticipés à récupérer et les dépôts fiduciaires.

**Actifs transitoires**

Il s'agit des charges payées d'avance, des produits à recevoir, ainsi que des intérêts courus sur titres et créances.

### **Immobilisations d'exploitation**

Les immobilisations d'exploitation comprennent les participations dans le capital de diverses sociétés ainsi que la valeur, après amortissement, des équipements nécessaires au fonctionnement de l'Institution (mobilier, machines, installations, hardware, software).

Les participations sont portées au bilan à leur prix d'acquisition. Des corrections peuvent cependant être apportées dans le cas d'une baisse permanente de leur valeur.

Les amortissements tiennent compte de la durée de vie estimée de chaque catégorie d'immobilisation et sont calculés de façon linéaire à partir du mois et de la valeur d'acquisition :

- Matériel informatique 3 ans
- Logiciels informatiques 3 ans
- Mobilier de bureau 5 ans
- Machines, matériel 5 ans
- Installations 5 ans

### **Actions, obligations et fonds internes**

Les actions et obligations ainsi que les fonds de placement figurent au bilan à leur valeur boursière à la date d'établissement du bilan. Les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

### **Placements hypothécaires**

Les placements hypothécaires sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

### **Instruments financiers dérivés**

En 2005, des contrats *futures*<sup>3</sup> sur taux d'intérêt ont été négociés pour couvrir les portefeuilles obligataires. Au 31 décembre 2005, il ne subsiste aucune position ouverte.

Des opérations d'achats de *futures* destinés à gérer la *duration*<sup>4</sup> du portefeuille et de réduire les coûts de transaction ont été effectuées par un de nos mandataires. Au 31 décembre 2005, quatre positions sont ouvertes.

### **Immeubles**

Depuis 2004, les dépenses d'investissement pour extension ou remplacement sont portées en addition de l'actif puisqu'elles augmentent la valeur économique des objets concernés.

3 Un contrat *future* ou contrat à terme est un contrat standardisé négocié sur un marché organisé permettant de s'assurer ou de s'engager sur un prix pour une quantité déterminée d'un produit donné (le sous-jacent) à une date future.

4 La *duration* d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêt. La *duration* apparaît comme une durée de vie moyenne actualisée de tous les flux (intérêt et capital).

Deux nouveaux immeubles ont été acquis par les Rentes Genevoises en novembre 2005, pour un montant global de CHF 10.7 millions.

Rappelons que, depuis 2002, la valeur des immeubles portée au bilan est fixée au moyen de la méthode du CIFI<sup>5</sup>. En contrepartie, une Réserve réévaluation immeubles a été créée au passif du bilan. Elle est augmentée ou diminuée lors du bouclage des comptes en fonction de la valorisation annuelle du parc immobilier.

Le parc immobilier ayant été évalué à CHF 290.4 millions, la Réserve réévaluation immeubles a été portée à CHF 60.1 millions.

#### Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers suisses sont inscrits à l'actif à leur valeur boursière à la date d'établissement du bilan, à l'exception d'un fonds en liquidation qui, lui, y est porté à la valeur de rachat. Les fonds immobiliers étrangers sont eux aussi indiqués au bilan à leur valeur boursière à la date d'établissement du bilan, et les valeurs étrangères sont converties en francs suisses au cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

<sup>5</sup> CIFI – Centre d'information et de formation immobilières S.A. qui fixe le Swiss Property Benchmark. Cette méthode permet de déterminer la valeur de marché de chaque objet.

### Répartition des actifs

(en CHF)

	2005	%	2004	%
<b>Liquidités</b>	<b>91 768 522</b>	<b>8.3</b>	<b>38 307 752</b>	<b>3.9</b>
<b>Actions</b>	<b>175 524 558</b>	<b>15.8</b>	<b>129 443 154</b>	<b>13.1</b>
Suisses	111 453 603	10.0	80 035 317	8.1
Etrangères	64 070 955	5.8	49 407 838	5.0
<b>Obligations</b>	<b>340 128 502</b>	<b>30.7</b>	<b>348 429 479</b>	<b>35.3</b>
Suisses	216 487 500	19.5	234 201 790	23.7
Etrangères	123 641 002	11.1	114 227 689	11.6
<b>Hypothèques</b>	<b>106 299 434</b>	<b>9.6</b>	<b>87 854 349</b>	<b>8.9</b>
<b>Immobilier</b>	<b>351 799 639</b>	<b>31.7</b>	<b>321 832 322</b>	<b>32.6</b>
<b>Titres non cotés et divers</b>	<b>34 538 117</b>	<b>3.1</b>	<b>44 972 166</b>	<b>4.6</b>
<b>Divers</b>	<b>9 607 277</b>	<b>0.9</b>	<b>16 846 981</b>	<b>1.7</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>1 109 666 052</b>	<b>100.0</b>	<b>987 686 204</b>	<b>100.0</b>

## **Passif**

---

### **Engagements à court terme et Passifs transitoires**

Ces deux postes comprennent les sommes versées d'avance par les assurés, les montants dus aux fournisseurs et le dépôt de réassurance. Les valeurs inscrites au bilan représentent les montants dus par les Rentes Genevoises.

Diverses provisions, notamment celles constituées pour les frais de fonctionnement et les travaux de rénovation des immeubles, sont également portées dans cette rubrique.

### **Provision pour fluctuations boursières**

Cette provision permet de se prémunir contre le risque de baisse des marchés financiers. Un montant de CHF 24.0 millions lui a été attribué en 2005, conformément à une décision du Conseil d'administration des Rentes Genevoises portant sur l'utilisation du résultat.

### **Dettes financières**

Cette nouvelle rubrique comprend le prêt de la compagnie d'assurances sur la vie Forces Vives ainsi qu'une hypothèque fixe que les Rentes Genevoises ont reprise lors de l'achat d'un immeuble fin 2005. En 2004, le prêt avait été classé dans les engagements à court terme mentionnés ci-dessus.

### **Engagements contractuels vis-à-vis des assurés**

Les engagements contractuels désignent le montant des provisions nécessaires pour couvrir les engagements contractuels envers les assurés.

### **Réserve réévaluation immeubles**

Voir le commentaire Immeubles, page 10.

## compte de pertes et profits

### Commentaire général

La progression du résultat net des activités est spectaculaire. Celui-ci a augmenté entre 2004 et 2005 de 93.9%. Un résultat exceptionnel dû principalement à la remarquable performance boursière des Rentes Genevoises en 2005, nettement supérieure à celle réalisée en 2004.

Les frais de fonctionnement ont progressé de 2.1%, atteignant CHF 6.7 millions contre CHF 6.6 millions en 2004.

Le résultat net de CHF 63.8 millions – presque quatre fois supérieur aux CHF 16.5 millions de 2004 – a été en grande partie utilisé pour alimenter la provision de longévité, la réserve de revalorisation des rentes au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la provision pour fluctuations boursières et la provision pour distribution d'une demi-rente mensuelle supplémentaire. Le solde, soit CHF 31.1 millions, a été porté au passif du bilan afin de combler la perte du Compte de pertes et profits enregistrée lors du krach de 2002. Au final, le résultat reporté affiche ainsi, à la fin 2005, un solde positif de CHF 0.1 million.

### Compte de pertes et profits

(en CHF)

	2005	2004
Bénéfice exploitation assurances	639 492	2 374 807
Bénéfice gestion financière	85 911 377	37 651 681
Bénéfice gestion immobilière	13 761 948	11 698 329
<b>Total résultat des activités</b>	<b>100 312 817</b>	<b>51 724 817</b>
Intérêts et bonus bonifiés aux assurés	(30 333 437)	(28 239 651)
<b>Résultat net après intérêts et bonus bonifiés</b>	<b>69 979 380</b>	<b>23 485 166</b>
Frais de fonctionnement	(6 705 155)	(6 565 299)
<b>Résultat net d'exploitation</b>	<b>63 274 225</b>	<b>16 919 867</b>
Eléments hors exploitation	547 715	(380 227)
<b>Résultat net</b>	<b>63 821 939</b>	<b>16 539 640</b>
Utilisation du résultat net	(32 694 038)	(10 526 460)
<b>Solde attribué aux fonds libres</b>	<b>31 127 901</b>	<b>6 013 180</b>

**Bénéfice exploitation assurances**

Il s'agit du résultat de l'exploitation d'assurances dont le détail est donné sous la rubrique Exploitation assurances (page 15).

**Bénéfice gestion financière**

Il s'agit du résultat de la gestion financière dont le détail est donné sous la rubrique Gestion financière (page 18).

**Bénéfice gestion immobilière**

Il s'agit du résultat de la gestion immobilière dont le détail est donné sous la rubrique Gestion immobilière (page 22).

**Intérêts et bonus bonifiés aux assurés**

Cette rubrique comprend les intérêts techniques sur les réserves mathématiques, les intérêts sur les PLP (Prestations de libre passage), les rentes différées et les bonus.

**Frais de fonctionnement**

Outre les charges salariales, cette rubrique inclut l'ensemble des frais de fonctionnement de l'Institution.

## exploitation assurances

### Commentaire général

L'exploitation assurances a dégagé un bénéfice de CHF 0.6 million, en régression de 73.1% par rapport à 2004 qui présentait un excédent de CHF 2.4 millions.

Le chiffre d'affaires hors PLP s'élève, après déduction de frais d'acquisition pour CHF 1.3 million, à CHF 61.3 millions. Cela correspond à une baisse de CHF 27.6 millions par rapport à 2004, soit 31.1%. Les contrats collectifs participent pour l'essentiel à ce recul, avec une production établie à CHF 26.3 millions contre CHF 43.1 millions en 2004.

Du côté des individuelles, les polices à primes uniques immédiates, le chiffre d'affaires est en baisse de 29.9% par rapport à 2004. Après déduction des frais d'acquisition pour CHF 0.9 million, il se monte à CHF 16.5 millions.

Les polices à primes différées ont elles aussi diminué. Elles indiquent un encaissement de CHF 18.4 millions après déduction des frais d'acquisition pour CHF 0.5 million, soit une régression de 17.0% par rapport à 2004.

La bancassurance, avec les produits RG Avanti, a légèrement reculé malgré une excellente année boursière. Les performances pour l'année 2005 varient entre 16.0% et 37.4%.

Mentionnons finalement les montants encaissés via les prestations de libre passage, qui s'élèvent à CHF 25.7 millions.

### Exploitation assurances

(en CHF)

	2005	2004
Primes immédiates et différées	34 971 727	45 796 427
Primes des assurances collectives de rentes	26 295 265	43 132 546
Prestations de libre passage (PLP)	25 672 566	25 323 388
Autres produits d'assurance et Frais et commissions perçus	1 531 755	1 903 577
Intérêts et bonus bonifiés aux assurés	30 333 437	28 239 651
<b>Total des produits</b>	<b>118 804 750</b>	<b>144 395 589</b>
Rentes	50 526 659	48 601 729
Prestations en capital	27 303 498	27 923 939
Intérêts et bonus	30 333 437	28 239 651
Attribution réserves mathématiques	7 095 529	32 290 047
Résultat opérations réassurance	1 293 869	(298 939)
Amortissement coût changement taux technique	0	2 100 280
Attribution dépôt réassurance	1 612 267	3 164 074
<b>Total des charges</b>	<b>118 165 258</b>	<b>142 020 782</b>
<b>Bénéfice exploitation assurances</b>	<b>639 492</b>	<b>2 374 807</b>

## **Produits**

---

### **Primes immédiates et différées**

Sous ce compte sont regroupées les primes versées par les assurés qui deviennent rentiers dès le versement du capital, les primes uniques ou périodiques versées par les assurés pour les rentes viagères différées et les primes versées par les assurés dans les produits RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique, Verde).

### **Primes des assurances collectives de rentes**

Ce poste comprend les réserves mathématiques versées par les caisses de pensions dont les Rentes Genevoises ont repris le paiement des rentes.

### **Prestations de libre passage (PLP)**

Ici sont comptabilisées les prestations de libre passage transférées aux Rentes Genevoises dans le but de constituer une prestation en rentes viagères.

### **Autres produits d'assurance et Frais et commissions perçus**

Il s'agit des frais d'acquisition et de gestion facturés dans le cadre des contrats d'assurance.

### **Intérêts et bonus bonifiés aux assurés**

Ici sont regroupés les intérêts techniques sur les réserves mathématiques, les intérêts sur les PLP et sur les rentes différées, et les bonus. Ces intérêts sont financés via le Compte de pertes et profits.

## **Charges**

---

### **Rentes**

Cette rubrique comprend les rentes viagères servies par les Rentes Genevoises, les rentes de survie et d'invalidité ainsi que les rentes réassurées.

### **Prestations en capital**

Il s'agit principalement des capitaux versés dans les cas de libre passage. Ce poste est sujet à forte variation d'une année à l'autre en fonction des transferts des assurés. Ici sont également comptabilisés les capitaux versés en cas de décès, ainsi que ceux versés lors de départs volontaires dans le cadre de l'OPP3<sup>6</sup>.

### **Intérêts et bonus**

Ce sont les intérêts techniques calculés sur les réserves mathématiques, sur les PLP et les rentes différées, ainsi que le bonus en faveur de certains assurés.

### **Attribution réserves mathématiques**

Il s'agit de la différence entre le montant des réserves mathématiques au 31 décembre 2004 et celui indiqué au 31 décembre 2005, y compris la revalorisation des rentes au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

### **Résultat opérations réassurance**

Cette rubrique regroupe la différence d'intérêts ainsi que le gain ou la perte technique liés à la réassurance. On y trouve également l'ajustement du compte courant qui lie les Rentes Genevoises à la société de réassurance.

### **Amortissement coût changement taux technique**

Pour 2004, cette rubrique comprend un sixième de la charge liée au changement du taux technique intervenu en 2001. Relevons que le solde de cet amortissement a été porté en diminution du résultat 2004, permettant ainsi de solder définitivement cette position.

### **Attribution dépôt réassurance**

Il s'agit de la mise à jour du dépôt de la réassurance.

<sup>6</sup> La 3<sup>e</sup> Ordonnance sur la prévoyance professionnelle. Elle encourage la prévoyance individuelle et doit permettre de compléter les premier et deuxième piliers.

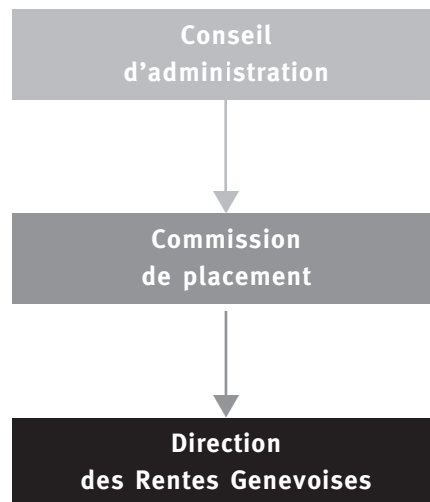
## Organisation

---

Le Conseil d'administration approuve l'allocation stratégique des actifs et les marges de fluctuation autorisées.

La Commission de placement décide de l'allocation tactique et surveille la conformité des résultats par rapport aux objectifs prévus.

La Direction des Rentes Genevoises a la responsabilité de la gestion des fonds, assure le suivi des mandats, applique les mesures et décisions de la Commission de placement et du Conseil d'administration.



### Commentaire général

La gestion financière a dégagé un excédent de CHF 85.9 millions, qui s'explique par la très bonne performance des marchés financiers en 2005. Ce résultat permet de couvrir la totalité des intérêts bonifiés aux assurés, qui s'élèvent à CHF 30.3 millions.

Les recettes 2005 enregistrent une spectaculaire progression de 71.3% par rapport à 2004. De CHF 58.7 millions elles sont passées à CHF 100.5 millions.

Le montant des charges s'élève à CHF 14.6 millions pour 2005, contre CHF 21.0 millions en 2004. L'écart est dû principalement à l'effet de change non réalisé.

Par ailleurs, durant l'année 2005, tous les véhicules de placement ont enregistré des résultats extrêmement positifs, ce qui permet d'obtenir une performance globale de +13.0%.

Pour terminer, la part des actions a été maintenue par mesure de prudence à 15.8% (hors titres non cotés et divers), limitant le cas échéant les conséquences d'une dégradation des marchés financiers.

### Gestion financière

(en CHF)

	2005	2004
Revenus sur actions et obligations	15 204 262	14 378 611
Revenus sur hypothèques	4 032 869	3 494 920
Revenus sur fonds internes	1 057 676	665 397
Revenus sur fonds immobiliers	551 524	516 809
Résultat non réalisé sur évaluation boursière	51 727 164	19 181 418
Bénéfice réalisé sur ventes titres	13 525 591	12 080 295
Bénéfice de change réalisé	3 909 754	7 525 126
Résultat de change non réalisé	9 509 418	0
Produits autres placements	972 098	810 872
<b>Total des produits</b>	<b>100 490 356</b>	<b>58 653 447</b>
Perte réalisée sur ventes titres	5 322 630	3 831 010
Perte de change réalisée	7 672 055	9 310 703
Résultat de change non réalisé	0	6 341 740
Frais de gestion et droits de timbre	977 582	705 587
Intérêts et frais divers	606 711	812 726
<b>Total des charges</b>	<b>14 578 979</b>	<b>21 001 766</b>
<b>Bénéfice gestion financière</b>	<b>85 911 377</b>	<b>37 651 681</b>

## **Produits**

---

### **Revenus sur actions et obligations**

Dans ce compte sont regroupés les intérêts bruts perçus sur les investissements en obligations suisses et étrangères, les intérêts courus, les intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en obligations, les dividendes perçus sur les investissements en actions suisses et étrangères, les intérêts reçus sur les comptes courants des divers mandats en actions, ainsi que les résultats obtenus par le biais d'opérations sur les produits dérivés.

### **Revenus sur hypothèques**

Cette rubrique comprend les revenus provenant des investissements réalisés dans les placements hypothécaires.

### **Revenus sur fonds internes**

Cette rubrique comprend les revenus provenant des investissements réalisés dans les quatre fonds RG Avanti (Equilibre, Croissance, Dynamique, Verde), et dans le fonds stratégique, renommé titres non cotés et divers.

### **Revenus sur fonds immobiliers**

Cette rubrique comprend les revenus provenant des investissements réalisés dans les fonds immobiliers suisses et dans les fonds immobiliers internationaux.

### **Résultat non réalisé sur évaluation boursière**

Il s'agit de la différence entre le cours d'achat des valeurs cotées figurant au bilan des Rentes Genevoises et le cours de clôture de celles-ci au 31 décembre 2005. Dans ce cas, la valeur boursière totale des investissements est supérieure à la valeur d'achat totale.

### **Bénéfice réalisé sur ventes titres**

Il s'agit de la différence entre le cours d'achat des différents investissements des Rentes Genevoises et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est supérieur au cours d'achat.

### **Bénéfice de change réalisé**

Ce poste représente les gains réalisés sur les opérations de change concernant les investissements en monnaies étrangères, ainsi que les gains de change réalisés sur les ventes de titres en monnaies étrangères.

### **Résultat de change non réalisé**

Ce poste représente le résultat de change non réalisé sur les évaluations des investissements en monnaies étrangères. Un montant est inscrit à ce niveau lorsque le résultat de change non réalisé de tous les investissements en monnaies étrangères est supérieur au cours de change effectif à l'achat de ces mêmes investissements.

### **Produits autres placements**

Ce sont les intérêts perçus pour divers prêts accordés, les intérêts perçus sur les divers comptes de liquidités ainsi que ceux acquis par des dépôts à terme et la récupération de moins-values sur participations.

## **Charges**

---

### **Perte réalisée sur ventes titres**

Il s'agit de la différence entre le cours d'achat des différents investissements des Rentes Genevoises et le cours de vente de ceux-ci. Dans ce cas, le cours de vente est inférieur au cours d'achat.

### **Perte de change réalisée**

Ce poste représente les pertes sur les opérations de change concernant les investissements en monnaies étrangères, ainsi que les pertes de change réalisées sur les ventes de titres en monnaies étrangères.

### **Résultat de change non réalisé**

Ce poste représente le résultat de change non réalisé sur les évaluations des investissements en monnaies étrangères. Un montant est inscrit à ce niveau lorsque le résultat de change non réalisé de tous les investissements en monnaies étrangères est inférieur au cours de change effectif à l'achat de ces mêmes investissements.

### **Frais de gestion et droits de timbre**

C'est ici que sont comptabilisés les commissions de gestion facturées par les mandataires pour la gestion de la majorité des capitaux figurant au bilan des Rentes Genevoises et les frais bancaires liés aux opérations effectuées par les mandataires.

### **Intérêts et frais divers**

Ce compte englobe les intérêts que les Rentes Genevoises ont payés aux assurés qui sont au bénéfice d'un compte de dépôt bloqué ou non bloqué pour s'acquitter de leurs primes, les intérêts payés aux collectivités qui versent des montants en avance, les intérêts payés pour des emprunts, ainsi que les divers frais bancaires liés principalement aux comptes de liquidités des Rentes Genevoises et les moins-values sur participations.

### Commentaire général

Le résultat final est en hausse par rapport à l'année 2004 puisqu'il affiche une progression de 17.6%. En isolant les variations dues à l'ajustement de la valeur des immeubles à celle du marché, le résultat serait encore de CHF 12.5 millions, soit le même que l'année dernière.

Les produits sont en hausse de 8.2% par rapport à 2004. Cette croissance s'explique notamment par la réintégration de la dépréciation de certains immeubles enregistrée les années précédentes. A la fin de l'année 2005, un seul immeuble présente encore une moins-value, celle-ci se monte à CHF 0.9 million.

Lors de l'exercice 2005, des travaux de rénovation ont été effectués pour CHF 6.7 millions, dont CHF 5.5 millions pour les immeubles et CHF 1.2 million affecté aux appartements. La valeur de l'actif a donc été augmentée de CHF 6.5 millions et le solde attribué au compte de charges. L'importance du montant de ces travaux s'explique par le chantier de l'immeuble Vidollet dans lequel CHF 5.0 millions ont déjà été investis, sur les CHF 7.5 millions prévus.

Les charges immobilières courantes augmentent de 10.2% pour passer à CHF 3.2 millions. Les frais de chauffage et d'entretien courant des appartements sont à l'origine de cette hausse.

### Gestion immobilière

(en CHF)

	2005	2004
Produits des immeubles	16 775 850	16 325 161
Réintégration dépréciation des immeubles	1 304 000	389 000
<b>Total des produits</b>	<b>18 079 850</b>	<b>16 714 161</b>
Travaux de réparation et rénovation	172 576	14 808
Charges immobilières courantes	3 188 106	2 894 326
Impôts immobiliers complémentaires	321 255	300 943
Honoraires de gestion régies	635 965	610 255
Dépréciation sur immeubles	0	1 195 500
<b>Total des charges</b>	<b>4 317 902</b>	<b>5 015 832</b>
<b>Bénéfice gestion immobilière</b>	<b>13 761 948</b>	<b>11 698 329</b>

## **Produits**

---

### **Produits des immeubles**

Sous cette rubrique sont comptabilisés les loyers encaissés et ceux à recevoir en fin d'année, déduction faite des frais que les Rentes Genevoises ont payés pour le télé-réseau puisque celui-ci est compris dans le loyer facturé aux locataires.

### **Réintégration dépréciation des immeubles**

Ce poste comprend la réintégration de la moins-value engendrée par l'évaluation du CIFI.

## **Charges**

---

### **Travaux de réparation et rénovation**

Cette rubrique indique le solde du montant des travaux effectués sur les immeubles et les appartements, montant qui n'a pas pu être porté en augmentation de la valeur des immeubles.

### **Charges immobilières courantes**

Dans ce compte sont regroupés les frais de maintenance: ceux de conciergerie, de contrats d'entretien, des services industriels, de chauffage, des assurances d'immeuble, des contentieux, des sinistres et les dépenses diverses.

### **Impôts immobiliers complémentaires**

Ce poste représente les impôts immobiliers complémentaires que paient les Rentes Genevoises, et qui sont calculés sur l'état locatif des immeubles.

### **Honoraires de gestion régies**

Il s'agit des honoraires qui sont payés aux deux régies qui s'occupent de l'ensemble du parc immobilier des Rentes Genevoises.

### **Dépréciation sur immeubles**

Cette rubrique comprend la moins-value enregistrée sur les immeubles selon l'évaluation du CIFI en fin d'année.

# rapport de l'organe de révision

au Conseil d'administration  
des Rentes Genevoises

## Vérification des comptes au 31.12.2005

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits, compte d'exploitation assurances, compte de gestion financière, compte de gestion immobilière et annexe) des Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes annuels, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, à la loi concernant les Rentes Genevoises – Assurance pour la vieillesse et au règlement d'exécution.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**Duchosal Revision Fiscalité Fiduciaire SA**  
Franco Luvisotto                      Jacques Perrot

Genève, le 21 mars 2006

**Impressum**

Rapport annuel 2005, juin 2006

**Editeur**

Rentes Genevoises

**Responsable de la publication**

Sébastien Ramseyer, service communication

**Réalisation graphique**

Théorème SA, 1295 Mies

**Texter**

Jacques Briod Communication, 1941 Vollèges

**Photos**

Philippe Wagneur, 1214 Vernier

**Imprimerie**

Atar Roto Presse SA, 1214 Vernier

**Tirage**

1000 exemplaires

**Site internet**

[www.r-g.ch](http://www.r-g.ch)

**rentes genevoises**

11, place du molard • cp 3013 • 1211 genève 3 • tél. 022 817 17 17 • fax 022 817 17 50 • [www.r-g.ch](http://www.r-g.ch)